



Syndicat
des

Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

SE-UNSA

16 rue J.Chatel, BP41
97461 SAINT-DENIS CEDEX
Tel : 0262 20 08 13
E-mail: 974@se-unsa.org

Flash
Ecoles 974

Consultez régulièrement le site du syndicat : <http://www.se-unsa974.org> les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

FLASH n°8 2017-18 Vendredi 15 septembre 2017 SE-UNSA 974

Sommaire :

- 1/ GT : simplification des tâches des directeurs d'école
- 2/ RIS et Formation syndicale du SE-Unsa

1-Compte rendu- Groupe de Travail (GT) du 8 septembre 2017 : Simplification des tâches des directeurs d'école

L'administration avait convié les organisations syndicales (OS) à ce GT.

L'objectif : Informer les OS sur la suppression de l'aide administrative à la direction d'école et envisager les marges de manœuvres

Dans les écoles, collèges et lycée, les enseignants côtoient	- AED - AVS devenus AESH - EVS administratif
Ils sont appelés	- Contrats aidés - Contrats Etat - AED - AESH
Contrats Aidés	Contrat de droit privé, ils sont recrutés par un établissement. Leur contrat est sous forme de CUI/CAE (pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'insertion). - AED - AVS devenus AESH - Aide administrative à la direction d'école
Contrats Etat	Contrat de droit public, ils sont recrutés par l'Etat. - AESH (titre 2)

AED :

- La fonction d'**AED** était initialement dévolue pour le 2nd degré.
- Ils ont remplacé les MI/SE (ceux que l'on appelait « pions » ou « surveillants »).
- Ils sont recrutés avec au minimum le BAC. Ils exercent des fonctions pédagogiques auprès des élèves.
- Un certain nombre d'entre eux (175 cette année) a été prêté au 1^{er} degré avec des affectations en informatique ou en BCD.

Contingent de contrats à disposition de l'académie	
2016	1588
2017	1408
Différence	-180
AED 1^{er} degré	175

Décisions du gouvernement :

Orientation politique	Le gouvernement veut faire face aux besoins exponentiels d'accompagnement des élèves en situation de handicap
Conséquences	- Les CUI/CAE nouvellement recrutés officieront uniquement en tant qu'AESH - Aussitôt un contrat arrivant en fin de droit, le support sera orienté en AESH
Pour notre académie	Les directions dont les aides administratives arrivent en fin de droit au 31/08 et au 30/09/17, bénéficient d'un nouveau contrat de 12 mois. Pour celles qui arrivent en fin de droit au 31/10, 30/11/2017 et les mois suivants, verront le support transformé en support AESH. Au total ce sont 78 aides administratives en fin de droit à ces dates qui seront transformées en support AESH. Conséquences : suppression et disparition de l'aide administrative à la direction d'école.

Un nouveau GT sera mis en place fin Septembre pour envisager pragmatiquement des marges de manœuvres au sein des écoles.

Le SE UNSA, près de vous, réagit face à cette nouvelle ABRUPTTE !!

Ce GT sur la simplification des tâches des directeurs d'école confirme donc la disparition des aides administratives à la direction d'école dans notre département.

Pour le SE-Unsa, cette mission a toujours été la variable d'ajustement de la politique d'emploi aidé. Cette disparition va contribuer à la dégradation des conditions de travail des directeurs. Le SE-Unsa réclame le maintien de l'existant et la création à terme d'un secrétariat pérenne.

Le SE-Unsa appelle tous les collègues directrices/directeurs d'école à agir.

Nous proposons donc à tous, des modalités d'action afin de ne pas accepter l'inacceptable et de faire évoluer les choses.

Vous trouverez donc des propositions d'actions:



- Une signature mail « sans aide administrative, j'ferai quand j'pourrai » à copier et à insérer dans vos courriers électroniques [téléchargement ICI](#)
- Deux modèles de lettre joints, à adresser à l'IA DASEN selon votre situation
[1er modèle](#) [2ème modèle](#)

Autres actions possibles : au choix, à adapter en fonction de ce qui se passe dans votre école :

- Recours au registre SST et saisine du CHS-CT (nous contacter);
- Boycott de certaines réunions (réunion de directeurs sur temps perso par exemple);
- Echanger sur ce point lors des conseils d'école,
- Prise de contacts avec des partenaires (associations, parents, etc.)

Sans aide administrative, les directeurs feront quand ils auront le temps

Action en suivant ce lien :

<http://enseignants.se-unsa.org/Sans-aide-administrative-les-directeurs-feront-quand-ils-auront-le-temps>

2-Rappel RIS et Formation syndicale du SE-Unsa

Vous trouverez ([ICI en téléchargement](#)) la liste de toutes les dates de nos réunions d'information pour la 1^{ère} période ainsi que celles de nos stages de formation pour le 1^{er} trimestre.

Imprimez-la pour ne pas rater les dates et faire vos demandes d'autorisation ou de congé dans les temps (48h avant une RIS et un mois avant un stage)

Vous êtes adhérent-e, correspondant-e d'école et vous souhaitez faire rayonner et aider votre syndicat... imprimez et affichez cette liste dans votre école pour informer tous vos collègues.

L'équipe du SE UNSA se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires

Pour nous contacter :

Adresse mail : 974@se-unsa.org Fax : 0262 21 58 65

Pour un meilleur traitement de vos demandes veuillez rajouter : 1D-dans l'onglet « Objet » du mail

ex : 1D-Demande de renseignements xxxxxxxxx

Par téléphone : Responsable 1^{er} degré : Sonia LAPIERRE

	Circonscriptions	Correspondant	N° de Téléphone
Secteur Ouest	Étang-Salé St Louis	LAPIERRE Sonia	06 92 63 36 99
		CADET Marie-Claude	06 92 17 08 92
	Port Possession St Paul 3	BOYER Luc	06 92 77 71 21
	St Paul 1 et 2 St Leu	TAURAN Véronique	06 92 64 95 67
Nord	St Denis Ste Marie	NIFAUT Maryse	06 92 63 29 42
Est	Bras-Panon St André Ste Suzanne	BIJOUX Brice	0692 63 28 09
	St Benoît	GENTY Thierry	0692 51 91 64
Sud	Tampon St Pierre	ROGER Erick	06 92 60 48 07
	Petite Ile St Joseph	FONTAINE Philibert	06 92 61 72 57
ASH		VERDIER Michèle	06 92 70 38 62
Réseaux sociaux		JEAMBLU Sophie	06 92 69 42 95
Responsable Jeunes	Enseignants	GACEM Houria	06 92 20 90 79
Responsable Contractuels	(AED/CAE/CUI/AESH)	GERVAIS Sylvain	06 9224 99 14